

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance Ordinaire du 14 Février 2023

L'an deux mille vingt-trois
Et le quatorze du mois de FEVRIER

Membres en exercice :	29
Membres présents :	23
Procurations :	6
VOTES :	23
POUR :	23
CONTRE :	/
ABSTENTIONS :	/
Date de convocation :	08/02/2023

Le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur Daniel SPAGNOU, Maire, s'est rassemblé à l'Hôtel de Ville, dans la salle ordinaire de ses délibérations, sous la présidence de Monsieur Daniel SPAGNOU, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : MM/MMES SPAGNOU D. TEMPLIER JP. REYNIER C. PERARD F. PELOUX N. CODOUL B. LAUGIER N. LOUVION C. BRUNET M. TOUCHE C. GARCIN F. GALLO C. BOY JP. GALANTINI V. JOURDAN E. ODDOU S. MUNS A. PAYAN L. MORARD S. CLEMENT JL. JAFFRE S. SEBANI S. FERAUD S.

PROCURATIONS :

Mme Christiane GHERBI	à	Mme Valérie GALANTINI
M. Patrick CLARES	à	M. Jean-Pierre TEMPLIER
Mme Colette RODRIGUEZ	à	M. Bernard CODOUL
Mme Émilie SCHMALTZ	à	M. Daniel SPAGNOU
M. Hugo PICHON	à	Mme Léa PAYAN
M. Cyril DERDICHE	à	Mme Stéphanie FERAUD

Mme Léa PAYAN est élue secrétaire de séance.

2023-02-04-SF

MM/Mmes Daniel SPAGNOU, Jean-Pierre TEMPLIER, Colette RODRIGUEZ et Christine REYNIER membres de cette association ne prennent pas part au vote

OBJET : AVANCE SUR SUBVENTION NORMALE 2023 - Foyer Club du 3^{ème} Age Les Capuçons - N° 19

Monsieur le Maire indique avoir reçu une demande d'avance sur subvention normale 2023 de 1.000 € de l'Association Foyer Club du 3^{ème} Age Les Capuçons en attente du vote et du versement de la subvention au mois de mai.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Ouï cet exposé, après en avoir délibéré,
à l'unanimité par 23 voix POUR

DECIDE de verser une avance de 1.000 € sur la subvention normale 2023 à l'Association Foyer Club du 3^{ème} Age Les Capuçons.

DIT que la dépense sera prévue à l'article 65748 du Budget Primitif 2023

Pour copie conforme,
Le Maire,
Daniel SPAGNOU